

# RÈGLEMENTS & CODE DE VIE DE LA PATINOIRE

Cette patinoire communautaire est un lieu rassembleur d'animation, de rencontre et d'activité physique. Elle permet aux enfants et aux familles des communautés ciblées de profiter d'une installation sportive de haute qualité, en plus de découvrir les avantages d'un mode de vie sain et actif.

## RÈGLEMENTS PATINAGE LIBRE IL EST OBLIGATOIRE DE

- Patiner en rotation dans le sens indiqué par le responsable.

## IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ

- Que les débutants utilisant des appuis pour patiner sur la surface glacée soient en tout temps accompagnés d'un adulte.
- Que tous les patineurs portent un casque protecteur.

## IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE

- Patiner en sens contraire ou à reculons, de faire des courses ou patiner à des vitesses excessives.
- Pratiquer le patinage artistique, le patinage de vitesse, le hockey, la ringuette, le ballon-balai, le curling.
- Utiliser des accessoires de hockey ou de tout autre sport de glace (bâton, rondelle, anneau de ringuette, etc.).
- Utiliser un autre type de support stabilisateur que ceux disponibles lors des périodes de patinage libre.

## RÈGLEMENTS HOCKEY LIBRE IL EST OBLIGATOIRE DE

- Conserver la rondelle sur la surface glacée en tout temps.
- Avoir une attitude positive (aucune violence verbale ou physique : mise en échec, coup de bâton, tir frappé, etc.)

## IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ DE

- Porter un casque avec protecteur facial complet, un protègécou et des gants de hockey.
- Déterminer les règles sur place entre les participants, le jeu doit respecter un caractère récréatif.
- Que cette période de hockey soit une activité participative et non compétitive.

## IL EST STRICTEMENT INTERDIT

- D'effectuer des mises en échec.

## HORAIRE ET RÉSERVATION

- L'horaire établi doit être respecté.
- En tout temps, les groupes d'âge doivent être respectés selon l'horaire.
- Les réservations de la part des écoles et des organismes sont prioritaires du lundi au vendredi entre 8h30 et 15h30 et le samedi et dimanche ainsi que lors des congés scolaires entre 10h et 12h.
- L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques.
- Le Patro de Jonquière se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis.

## IL EST OBLIGATOIRE DE

- Respecter les consignes du responsable.
- Attendre l'autorisation du responsable avant de s'engager sur la patinoire.
- Quitter la patinoire immédiatement au signal du responsable ou de l'opérateur de la surfaceuse.

## IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ

- Que les jeunes enfants soient accompagnés d'un adulte.
- De se relever le plus rapidement possible après une chute.

## IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE

- Porter des bottes ou des souliers sur la patinoire.
- Boire ou de manger dans l'enceinte de la patinoire.
- Patiner avec quelqu'un sur le dos, sur les épaules ou dans les bras.
- Patiner avec écouteurs, baladeur, cellulaire, appareil photo, appareil électrique ou autres.
- Utiliser des objets sur la patinoire (poussette, traineau, accessoires de jeu, balle, ballon, etc.).
- Amener un animal de compagnie sur la patinoire.
- S'asseoir sur le bord de la bande ou sur la patinoire.
- Se tirailler, se bousculer, faire des courses de vitesse, freiner brusquement, lancer des boules de neige ou de la glace, jeter des objets sur la patinoire.
- S'attrouper ou de flâner dans l'enceinte de la patinoire

Les responsables de la patinoire BLEU BLANC BOUGE ont toute autorité dans le pavillon ainsi que sur la patinoire. Ils se réservent le droit de sanctionner et d'expulser toute personne qui enfreint une ou plusieurs des présentes consignes, nuit au bon fonctionnement de la programmation ou affecte la sécurité des autres usagers. Au besoin, des consignes additionnelles pourront être appliquées dans toute situation d'atteinte à la sécurité, à l'hygiène ou au civisme. Toute personne ne respectant pas ces consignes sera expulsée de la patinoire.

Le Patro de Jonquière n'est pas responsable des objets perdus ou volés, ou des articles laissés sur le site.

**EN CAS D'URGENCE, UN RESPONSABLE EST PRÉSENT EN TOUT TEMPS DANS LE PAVILLON.**

